

Jardiner la Métropole

24-26 avril 2013

Une proposition de workshop à l'Atelier International du Grand Paris

Proposé par A. Tufano (Gerphau-Lavue/ENSAPLV, séminaire *Milieus Habités*), avec Jean Magerand, Claire Bailly, Armand Behar dans le cadre du groupe de projet *Prospective* (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette)

Un contexte, une idée

Depuis quelques années *des nouvelles pratiques jardinières* montrent la volonté de partage d'une sensibilité environnementale commune. Ces pratiques dépassent les limites du potager ou du jardin privatif pour s'inscrire dans une dynamique entre la grande échelle (la planète) et la petite échelle (le quartier, voire la parcelle privative), revendiquant l'ancrage dans l'hyper local comme geste d'une participation au chantier global. Le jardin dépasse ainsi son rôle « ludique » pour devenir une pièce fondamentale dans un processus plus démocratique de construction de la métropole ; il échappe également à son rôle décoratif, pour devenir un élément hybride qui intègre des pratiques agricoles contribuant ainsi à les dynamiser et renouveler.

Tous ces éléments convergent vers une alter-construction de la métropole.

Construire le grand à partir du petit, relier le jardin de quartier au jardin planétaire, cultiver en ville pour se rappeler que la relation à la nature est aussi d'ordre économique : jardiner la métropole est un acte d'aménagement qui permet un partage social et le déclenchement de nouvelles logiques économiques solidaires.

Dans ce contexte, l'ENSAPLV inscrit ce thème JARDINER LA METROPOLE dans la pédagogie¹ et entend le renforcer par cette expérience de projet à l'Atelier international du grand Paris.

Objectifs

Confrontés à un territoire fragmenté mais potentiellement très riche (friches, présences naturelles, grands axes végétaux structurants), les étudiants produiront quelques éléments de projet à l'échelle métropolitaine pour illustrer le thème du jardin métropolitain.

Il pourra s'agir :

- D'une intervention pour montrer comment les éléments végétaux prennent place dans les interstices de la métropole et le rôle qu'ils jouent dans l'accompagnement de la biodiversité
- Des exemples d'agriculture urbaine faisant de *liant* sur le territoire entre les grandes parcelles et les limites de la zone urbaine
- Un traitement des franges qui puisse les inscrire à nouveau dans une dynamique urbaine (par exemple, retisser les continuités entre les zones pavillonnaires et celles plus denses par des jardins partageables...).
- La valorisation d'un espace naturel (eau, végétal...) par un aménagement d'échelle métropolitaine et incluant des pratiques contemporaines du jardin
- Des dispositifs agro-pastoraux ou d'élevage inédits et peu habituels avec l'image de la métropole.

¹ Enseignement du Projet, *Prospective* (J. Magerand, C. Bailly, A. Behar), du Séminaire *Milieus Habités* (C. Younès), et *Environnement et Développement Durable* (A. Tufano « La ville jardin »).

Déroulement

Cet atelier fait suite à une expérience pédagogique conduite du 14 au 23 février à l'INRA, avec l'accompagnement de l'Institut Bourgin, sur les dispositifs naturels et la production d'énergie. Les étudiants impliqués dans le ws du Grand Paris, travailleront dans ce même **esprit d'expérimentation** pour montrer comment des dispositifs naturels innovants permettent de tisser la métropole.

date		programme
24 avril	9h30-11h	Présentation du terrain et du travail effectué à l'INRA
24 avril	11h- 16h	Travail en atelier
24 avril	16h-18h	Présentation synthétique des idées développées par les groupes d'étudiants
25 avril	10h-18h	Travail en atelier
26 avril	10h-15h	Travail en atelier
26 avril	15h	Présentation des travaux

Modalités et rendus

Les étudiants sont invités à travailler en groupes de 2-3

Chaque groupe produira :

Un **panneau A0** montrant :

- un schéma général de la trame agricole ou jardinière ou naturelle....sur le territoire montrant une analyse « inventive » : échelle du rendu entre 1 :5000 et 1 :1000
- le schéma de projet (échelle du rendu entre 1 :5000 et 1 :1000)
- un élément de détail du dispositif choisi (1 :500 à 1 :200)
- d'autres éléments montrant notamment l'articulation avec des éléments existants...

Une note de deux ou trois pages pour expliquer le choix effectué et donner quelques éléments supplémentaires quant aux choix de projet effectués et leur caractère innovant.

Quelques éléments de cadrage apportés par l'Atelier International du Grand Paris (cadrage et suivi : Quentin Mourier et David Malaud)

Le territoire proposé définit un cadre allant du périphérique nord-est à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Il comprend la moitié nord de la Seine-Saint-Denis et une petite partie du sud est du Val d'Oise. Ce territoire marqué par une histoire sociale haute en couleur est à présent le théâtre d'un dynamisme métropolitain singulier. Cependant il porte des marques de disfonctionnement manifestes auxquels une vision par le jardin peut apporter des éclairages.

L'échelle du jardin ramène immédiatement à l'échelle individuelle du pavillon, du petit propriétaire terrien seul dans sa parcelle, sa maison plantée au milieu d'un petit paradis domestique clôturé. Si la notion de propriété paraît intouchable culturellement, la notion d'espace public est sans arrêt fuyante et adaptable. Et c'est bien au niveau de l'espace public que les grandes nappes pavillonnaires d'Aulnay-sous-Bois, Villepinte, ou encore Garges-lès-Gonesse, peuvent opérer une plus grande symbiose entre le jardin privé des espaces publics productifs.

Au sein de la ville dense, on ne gâche pas un espace résiduel. Nombre de petits squares ou jardins publics se fauillent dans les endroits où il serait trop coûteux de construire. Comment alors accroître l'usage de ces jardins, les rendre productifs ? Par ailleurs les grands parcs structurants comme celui de la Courneuve, le Parc Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois, le cimetière de Pantin-Saint-Denis ou encore le Parc national forestier de Sevran concourent à faire de grandes emprises végétales de véritables pôles d'intensité métropolitaine. Mais ces parcs peuvent évidemment servir d'autres usages que des activités de loisir.

La Seine-Saint-Denis est fortement marquée par la présence de grandes emprises industrielles et commerciales. En effet la zone étudiée représente plus de 10% du parc actuel de locaux d'activité en Ile-de-France, dont la plupart sont rassemblées par grandes plaques monofonctionnelles. Outre leur isolement dû aux infrastructures routières qui leur assurent un accès automobile aisé, ces plaques produisent une grande variété d'espaces résiduels sous utilisés. Ces marges de propriété privée qui isolent les bâtiments de la voirie sont généralement de pleine terre et renferment selon leur localisation une grande biodiversité. Les zones de stationnement y occupent également une place importante. Il y a effectivement dans la zone étudiée un enjeu primordial de transformation de ces marges qui pourrait participer d'une urbanité augmentée par des grandes emprises industrielles, dont les aéroports de Roissy et du Bourget sont les expressions paroxystiques.

Le territoire d'étude est littéralement lacéré par ses infrastructures routières et ferroviaires. L'autoroute A1, la N2, la francilienne, l'A86, les RER B et E sont autant de

coupures qui forment des secteurs d'habitat ou d'activité économique très isolés. Aux abords des tubes, on n'habite pas. L'activité urbaine est tenue éloignée par des abords végétalisés inhospitaliers, des distances qui séparent. Au croisement de ces tubes, les boucles des échangeurs renferment des surfaces considérables de délaissés inaccessibles.

S'ils ne sont pas utilisés ces espaces peuvent néanmoins passer d'un statut de distances qui séparent à un statut de valeurs qui rassemblent, en activant au maximum leurs potentiels d'usage.

